

Département du Loir et Cher

Communauté de Communes du Grand Chambord



AVENANT n°1

**au Marché de Prestation de Services pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées**

Entre :

La Communauté de Communes du Grand Chambord, ci-après dénommée « la Collectivité » représentée par son Président, Monsieur Gilles CLEMENT, agissant au nom et pour le compte de ladite Collectivité, dûment autorisé à cet effet par délibération en date du 22 novembre 2021,

D'une part,

Et

Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux, Société en Commandite par actions dont le Siège Social est à Paris (75008), 21 Rue de la Boétie, immatriculée sous le numéro 572025526 RCS PARIS, pour le Territoire Val de Loire Sologne, représentée par Monsieur Bruno LONGEPE, Directeur du Territoire, agissant au nom et pour le compte de la Société, et désignée dans ce qui suit par "le Prestataire"

D'autre part,

La Communauté de Communes du Grand Chambord et Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux sont, ci-après, désignées ensemble « les Parties ».

Il a été exposé ce qui suit :

EXPOSE

La Communauté de communes du Grand Chambord a confié à la Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux par le biais d'un marché de prestation, la collecte et le traitement des eaux usées sur l'ensemble de son périmètre par un contrat en date du 16 décembre 2019. Le marché est conclu pour une période de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Pour répondre à ses besoins, la Collectivité a décidé de construire trois nouveaux postes de relèvement intitulés comme suit :

- PR Bonveau Les Etangs – LA FERTE SAINT CYR
- PR Jardel – TOUR EN SOLOGNE
- PR Prés aux Blés – BAUZY

La Collectivité a donc demandé au Prestataire qui accepte, d'intégrer ces nouveaux ouvrages au périmètre du marché de prestation selon les fiches 10 / 19 / 34 / 43 / 45 du dit marché et de mettre à jour l'inventaire ainsi que le plan de renouvellement associé.

Par ailleurs, ces ouvrages font l'objet d'une fiche descriptive nominative par ouvrage en complément du CCTP et annexées au présent avenant.

Par ailleurs, afin de se conformer à la réglementation en vigueur et notamment aux arrêtés de rejet des stations d'épurations de Chambord et de Saint Dyé sur Loire, il est nécessaire de procéder à l'exécution des bilans de suivi du milieu récepteur respectivement 2 fois/an et 4 fois/an.

Ces dispositions font l'objet d'une mise à jour des fiches descriptives nominatives par station d'épuration en complément du CCTP et annexées au présent avenant, conformément aux fiches 24 et 40 du présent marché de prestation.

La gestion de ces nouveaux ouvrages et l'intégration des suivis de milieu récepteur entraînent, pour le Prestataire, des coûts d'exploitation supplémentaires par rapport à l'économie du Marché telle qu'elle a été négociée par les parties à l'origine. Il convient de redéfinir la rémunération du Prestataire, conformément à l'article 2.1 de l'Acte d'Engagement du Marché.

D'autre part, afin de permettre l'exécution de certains travaux selon la réglementation en vigueur, il est nécessaire de modifier certaines lignes de prix du Bordereau des Prix Unitaires annexé au présent marché.

Les Parties s'étant mises d'accord sur l'ensemble de ces dispositions, les Parties ont décidé, de réviser les stipulations contractuelles les liant pour tenir compte des aménagements précités.

Ceci étant exposé, il a été arrêté ce qui suit :

Article 1^{er} – Modification du périmètre

Le Prestataire prend en charge, dans les conditions prévues par le Contrat, les ouvrages suivants, nouvellement mis en service :

- PR Bonveau Les Etangs – LA FERTE SAINT CYR
- PR Jardel – TOUR EN SOLOGNE
- PR Prés aux Blés – BAUZY

Concernant les informations relatives à ces nouveaux ouvrages, créés sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité, la Collectivité transmet les informations, documentation et géolocalisation nécessaires à la mise à jour au Prestataire, qui les saisit dans les différents outils d'inventaire concernés.

La liste cumulative des ouvrages et équipements est établie et tenue à jour tout au long du marché de prestation.

Article 2 - Mise à jour du Plan prévisionnel de renouvellement

Le plan prévisionnel des opérations de renouvellement a été mis à jour pour tenir compte de l'intégration des nouveaux ouvrages repris à l'article 1 ci-dessus. Il est modifié à compter de la prise d'effet du présent avenant par celui repris en annexe ci-dessous.

Article 3 – Réalisation des bilans de suivis du milieu récepteur

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur, et notamment l'arrêté du 21 juillet 2015 concernant l'auto-surveillance des ouvrages de traitement des eaux urbaines, le Prestataire réalisera, conformément aux arrêtés de rejets en vigueur, les bilans de suivi du milieu récepteur en amont et en aval du point de rejet à hauteur de :

- STEP de Chambord : 2 campagnes annuelles
- STEP de Saint Dyé sur Loire : 4 campagnes annuelles

A noter que pour la station d'épuration de Saint Dyé sur Loire, il s'agit d'un complément au marché de prestation en vigueur qui ne comprend initialement qu'un seul bilan.

Le Prestataire effectuera le cas échéant, la mise à jour du Manuel d'Auto-surveillance.

Article 4 – Bordereau des Prix Unitaires

Le Bordereau des Prix Unitaires a été mis à jour et joint au présent avenant. Le Prestataire est tenu d'appliquer les nouveaux tarifs dans la présentation des devis de réalisation des branchements d'assainissement.

Article 5 - Rémunération du Prestataire

Compte tenu des charges nouvelles qui lui incombent, les rémunérations du Prestataire sont majorées au vu du budget prévisionnel d'exploitation joint à l'annexe du présent avenant. En conséquence, la valeur de base du montant du marché de prestation définie à l'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est complétée comme suit :

Montant annuel initial du marché de prestation de service = 897 175€HT

Montant de l'Avenant n°1 = 12 431€HT

Soit une rémunération annuelle cumulée = 909 606€HT

La rémunération applicable chaque année variera en application de la formule de variation définie à l'article 4.2 du CCAP du Marché de Prestation.

Article 4 - Date d'effet – dispositions antérieures

Le présent avenant entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021 ou au plus tard le jour où il aura acquis son caractère exécutoire si cette date est postérieure.

Les dispositions du Marché initial, non expressément modifiées ou non annulées par ledit avenant, restent applicables.

Article 5– Pièces annexées au présent avenant

Les pièces suivantes sont annexées au présent avenant :

- Annexe 1 : le CEP
- Annexe 2 : le Plan prévisionnel des opérations de renouvellement
- Annexe 3 : les Fiches Descriptives des PR
- Annexe 4 : les Fiches Descriptives des STEP
- Annexe 5 : le Bordereau des Prix Unitaires

Fait à

Le

Le Président

**Le Directeur de Territoire de Veolia Eau –
Compagnie Générale des Eaux,**

Gilles CLEMENT

Bruno LONGEPE

Services centraux	66509													596		326	922	67431
	66509	33 916 €	17 728 €	6 338 €	1 777 €		864 €	2 583 €	3 304 €					595,65 €	Selon marché initial	325,88 €	921,53 €	67 430,56 €
Garantie de renouvellement	6295													72		0	72	6366
	6295	6 295 €												71,70 €	cf tableau annexe		71,70 €	6 366,22 €
Programme de renouvellement	188022													1417		0	1417	189439
	188022	188 022 €												1 417,00 €	cf tableau annexe		1 417,00 €	189 438,73 €
Autres	29229													71		12	83	29311
Formation et dépense au profit du personnel	12721							3 635 €	9 086 €					71,03 €	Selon marché initial		11,66 €	82,69 €
Investissement	16508	3 741 €	12 767 €															12 803,69 €
Actions de développement durable																		16 507,54 €
Gestion de 2 ruches connectées	0							- €										- €
Journée annuelle de ramassage de déchets	0							- €										- €
Fourniture de 8 lombricomposteurs	0							- €										- €
Panneaux d'information de l'Organica	0							- €										- €
																		- €
																		- €
																		- €
																		- €
																		- €
																		- €
																		- €
RESULTAT ANNEE 1 (I) - (II)	23 543													237,89 €		115,46 €	353,35 €	23 896,51 €

PR PRES AUX BLES - BAUZY

Description du poste			Commentaires		
Type de réseau	Séparatif		-		
Commune	Bauzy		-		
Localisation	Lieu dit « Prés aux Blés »		-		
Mise en service	2019		-		
Clôture	Non				
Portail	Non				
Dalle bétonnée	Non				
Abords du PR	Accotement				
Trop plein	Non				
Caractéristiques générales					
Description			Contrôle	Entretien	Renouvellement
Clôture	Non	-			
Portail	Non	-			
Dalle bétonnée	Non	-	X	X	
Abords du PR	Accotement		X	-	-
Trop plein	Non				-
Caractéristiques techniques					
Description			Contrôle	Entretien	Renouvellement
Branchement d'eau	Non		X	X	-
Emplacement pour potence	Non	-	X	X	-
Echelle	Non				
Présence de la potence	Non	-			
Couverture du puits	Polyester		X	X	X
Puits	Polyester Fibre de verre		X	X	-
Télésurveillance	Oui	Sofrel S550 (alarmes, défauts)	X	X	X
Barres anti-chutes	Oui	-	X	X	X
Pompes	2	Flygt DP3045-MT234	X	X	X
Poires de niveau	3	1 pompe, alerte	X	X	X
Sonde analogique	0	-			
Barre de guidage des pompes	Oui	-	X	X	X
Clapets	2	DN50	X	X	X

Vannes	2	2*DN50	X	X	X
Refoulement	50 mm	PVC	X	X	-
Autre	2 pieds d'assise DN50		X	X	X
Traitement H2S	Non	-	-	-	-
Traitement contre les odeurs	Non	-	-	-	-
Anti-bélier	Non		X	X	X
Groupe électrogène	Non	-	-	-	-
Dégrillage	Oui	Panier	X	X	X
Espaces verts					
	Description		Contrôle	Entretien	Renouvellement
Longueur de la clôture	-		-	-	-
Surface enherbée	-		-	-	-
Surface stabilisée	-		-	-	-
Massif	-		-	-	-
Commentaires	-		-	-	-
Exploitation courante					
Fréquence de visite	Une fois par mois				
Points de contrôles lors des visites	L'ensemble des points de contrôle mentionné à le fiche 34 du CCTP est prévu à notre offre.				
Opérations réalisées lors des visites	L'ensemble des opérations mentionné à la fiche 34 du CCTP est prévu à notre offre				
Suivi des interventions	Fluks journal de bord				
Fréquence de curage	2 par an				
Plan de renouvellement					
Ouvrage	Equipement		Programmé (si oui : année)	Garantie	

PR BONVEAU LES ETANGS – LA FERTE SAINT CYR

Description du poste			Commentaires		
Type de réseau	Séparatif		-		
Commune	La Ferté Saint Cyr		-		
Localisation	Lieu dit « Bonveau les Etangs »		-		
Mise en service	2017		-		
Clôture	Non				
Portail	Non				
Dalle bétonnée	Oui				
Abords du PR	Accotement				
Trop plein	Non				
Caractéristiques générales					
Description			Contrôle	Entretien	Renouvellement
Clôture	Non	-			
Portail	Non	-			
Dalle bétonnée	Oui	-	X	X	
Abords du PR	Accotement		X	-	-
Trop plein	Non				-
Caractéristiques techniques					
Description			Contrôle	Entretien	Renouvellement
Branchement d'eau	Non		X	X	-
Emplacement pour potence	Oui	Matérialisé par une bouche à clé	X	X	-
Echelle	Non				
Présence de la potence	Non	-			
Couverture du puits	Plaques en fonte sur charnières et assistées par vérins		X	X	X
Puits	Béton armé		X	X	-
Télésurveillance	Oui	Sofrel S550 (alarmes, défauts)	X	X	X
Barres anti-chutes	Oui	-	X	X	X
Pompes	2	Flygt MP3069-SH270	X	X	X
Poires de niveau	3	1 pompe, 2 pompes, alerte	X	X	X
Sonde analogique	1	1 pompe, 2 pompes, alerte			
Barre de guidage des pompes	Oui	Barre double – 60,3 mm	X	X	X
Clapets	2	DN 65	X	X	X

Vannes	3	43DN 65	X	X	X
Refolement	63,80 mm	PVC	X	X	-
Autre		Pied d'assise DN 65	X	X	X
Traitement H2S	Oui	Compresseur Xylem MCD 250	-	-	-
Traitement contre les odeurs	Oui	compresseur Xylem MCD 250	-	-	-
Anti-bélier	Non		X	X	X
Groupe électrogène	Non	-	-	-	-
Dégrillage	Oui	Panier	X	X	X
Espaces verts					
	Description		Contrôle	Entretien	Renouvellement
Longueur de la clôture	-		-	-	-
Surface enherbée	-		-	-	-
Surface stabilisée	-		-	-	-
Massif	-		-	-	-
Commentaires	-		-	-	-
Exploitation courante					
Fréquence de visite	Une fois par mois				
Points de contrôles lors des visites	L'ensemble des points de contrôle mentionnés à la fiche 34 du CCTP est prévu à notre offre.				
Opérations réalisées lors des visites	L'ensemble des opérations mentionné à la fiche 34 du CCTP est prévu à notre offre				
Suivi des interventions	Fluks journal de bord				
Fréquence de curage	2 par an				
Plan de renouvellement					
Ouvrage	Equipement		Programmé (si oui : année)	Garantie	
PR Bonveau Les Etangs	PPE N2 MP3069-SH270		2027		
PR Bonveau Les Etangs	MODULE D'INSUFLATION D'AIR FLYGT		2021		

PR JARDEL – TOUR EN SOLOGNE

Description du poste			Commentaires		
Type de réseau	Séparatif		-		
Commune	Tour en Sologne		-		
Localisation	Lieu dit « Jardel »		-		
Mise en service	2019		-		
Clôture	Non				
Portail	Non				
Dalle bétonnée	Oui				
Abords du PR	Accotement				
Trop plein	Non				
Caractéristiques générales					
Description			Contrôle	Entretien	Renouvellement
Clôture	Non	-			
Portail	Non	-			
Dalle bétonnée	Oui	-	X	X	
Abords du PR	Accotement		X	-	-
Trop plein	Non				-
Caractéristiques techniques					
Description			Contrôle	Entretien	Renouvellement
Branchement d'eau	Non		X	X	-
Emplacement pour potence	Oui	Matérialisé par une bouche à clé	X	X	-
Echelle	Non				
Présence de la potence	Non	-			
Couverture du puits	Plaques en fonte sur charnières avec verrouillage		X	X	X
Puits	Béton armé		X	X	-
Télésurveillance	Oui	Sofrel S530 (alarmes, défauts)	X	X	X
Barres anti-chutes	Oui	-	X	X	X
Pompes	2	Flygt DP3045-MT234	X	X	X
Poires de niveau	4	1 pompe, 2 pompes, alerte	X	X	X
Sonde analogique	4	1 pompe, 2 pompes, alerte			
Barre de guidage des pompes	Oui	Barre double – 26,9 mm	X	X	X
Clapets	2	DN 50	X	X	X

Vannes	3	3*DN 50	X	X	X
Refoulement	53,60 mm	PVC	X	X	-
Autre	Pied d'assise DN 50		X	X	X
Traitement H2S	Non	-	-	-	-
Traitement contre les odeurs	Non	-	-	-	-
Anti-bélier	Non		X	X	X
Groupe électrogène	Non	-	-	-	-
Dégrillage	Oui	Panier	X	X	X
Espaces verts					
	Description		Contrôle	Entretien	Renouvellement
Longueur de la clôture	-		-	-	-
Surface enherbée	-		-	-	-
Surface stabilisée	-		-	-	-
Massif	-		-	-	-
Commentaires	-		-	-	-
Exploitation courante					
Fréquence de visite	Une fois par mois				
Points de contrôles lors des visites	L'ensemble des points de contrôle mentionné à le fiche 34 du CCTP est prévu à notre offre.				
Opérations réalisées lors des visites	L'ensemble des opérations mentionné à la fiche 34 du CCTP est prévu à notre offre				
Suivi des interventions	Fluks journal de bord				
Fréquence de curage	2 par an				
Plan de renouvellement					
Ouvrage	Equipement		Programmé (si oui : année)	Garantie	

STATION D'EPURATION DE CHAMBORD

Description de la station				Commentaires		
Code SANDRE	0441034S0002			-		
Type de filière	Disques biologiques			-		
Capacité nominale	600 EH			-		
Mise en service	2000			-		
Télégestion	Oui			-		
Filière eau						
Type de traitement	Décantation/digestion - disques biologiques et clarification			-		
Traitement du phosphore	Oui	Traitement spécifique des graisses	Oui	-		
Traitement spécifique de l'azote	Non	Traitement spécifique des sables	Non	-		
Traitement des matières de vidange	Non	Traitement spécifique des boues	Non	-		
Filière boues						
Description				Contrôle	Mise à jour	Renouvellement
Filière de traitement	Stockage dans digesteur			-	-	-
Filière de valorisation	Epannage agricole			X	-	-
Plan d'épandage	Oui			X	X	-
Autosurveillance						
Description				Contrôle	Entretien	Renouvellement
Autosurveillance STEP	Oui	Nb bilans à réaliser	1/an	X	-	-
Manuel ou cahier de vie	Oui	Suivi milieu	Oui - 2/an	X	X	X
Mesure de débit	Entrée		Sortie			
Présence	Non		Canal de comptage non télégréré			
Dispositif de mesure de débit	-		-		-	-
Caractéristique	-		-		-	-
Autre mesure de débit	-		-		-	-
Suivi des déversements	-		-		-	-
Mesure de qualité	Entrée		Sortie			
Présence	Non		Non		-	-
Caractéristique	-		-		-	-
Autre mesure de qualité	-		-		-	-

Abords				
Description		Contrôle	Entretien	Renouvellement
Voie accès extérieure	Oui	X	X	-
Portails	Oui	X	X	-
Bâtiment technique	Oui	X	X	-
Voie d'accès intérieure	Oui	X	X	-
Contraintes de site	Non	-	-	-
Espaces verts				
Description		Contrôle	Entretien	Renouvellement
Longueur de la clôture	140 ml	X	X	-
Surface enherbée	600 m ²	X	X	-
Surface stabilisée	450 m ²	X	X	-
Massif	-	-	-	-
Commentaires	-	-	-	-
Exploitation courante				
Fréquence de visite	1 passage par semaine			
Points de contrôles lors des visites	L'ensemble des points de contrôle mentionnés à la fiche 35 du CCTP est prévu à notre offre.			
Opérations réalisées lors des visites	L'ensemble des opérations mentionnées à la fiche 35 du CCTP est prévu à notre offre.			
Suivi des interventions	Fluks			
Points d'attention	Maintenance des graisseurs Extraction des boues Vérification pompe doseuse Vérification du volume de boue dans le biodisque			
Plan de renouvellement				
Ouvrage	Equipement	Programmé (si oui : année)		Garantie
	Pompe de recirculation N1	2027		
	Pompe de recirculation N2	2027		
	1 pompe de colature			1,00%
	Pompe doseuse chlorure ferrique			2,50%
	Filtre à charbon	2020		
	Motoréducteur biodisques NI	2022		
	Motoréducteur biodisques NI	2020		
	Motoréducteur biodisques NI	2020		
	Pont racleur	2025		
	Motoréducteur Flender DF6I D30 MI B8W			1,00%

	Cuve stockage 3000	2030	
	Equipements annexes	2025	
	Armoire de commande	2025	

STATION D'EPURATION DE SAINT-DYE-SUR-LOIRE

Description de la station				Commentaires		
Code SANDRE	0441207S0001			-		
Type de filière	Boue activée aération prolongée très faible charge			-		
Capacité nominale	7 500 EH			-		
Mise en service	2008			-		
Télégestion	Oui			-		
Filière eau						
Type de traitement	Prétraitement, boues activées avec brassage puis clarificateur			-		
Traitement du phosphore	Oui	Traitement spécifique des graisses	Non	-		
Traitement spécifique de l'azote	Oui	Traitement spécifique des sables	Non	-		
Traitement des matières de vidange	Non	Traitement spécifique des boues	Non	-		
Filière boues						
Description				Contrôle	Mise à jour	Renouvellement
Filière de traitement	Séchage et percolation sur lits à macrophytes			X	-	-
Filière de valorisation	Epannage agricole			X	-	-
Plan d'épandage	Oui			X	X	-
Autosurveillance						
Description				Contrôle	Entretien	Renouvellement
Autosurveillance STEP	Oui	Nb bilans à réaliser	12 / an	X	-	-
Manuel ou cahier de vie	Oui	Suivi milieu	Oui – 4/an	X	X	X
Mesure de débit	Entrée		Sortie			
Présence	<i>Oui - calcul de l'ensemble des 3 arrivées</i>		<i>Dans PR</i>	X	X	-
Dispositif de mesure de débit	<i>3 débitmètres électromagnétiques</i>		<i>Débitmètre électromagnétique</i>	X	X	X
Caractéristique	<i>ENDRESS HAUSER</i>		<i>ENDRESS HAUSER (DN 300)</i>	X	X	X
Autre mesure de débit	Extraction de boue			X	X	X
Suivi des déversements	-			X	X	-
Mesure de qualité	Entrée		Sortie			
Présence	<i>En amont du prétraitement</i>		<i>Prélèvement dans poste de relevage des eaux traitées</i>	X	X	X
Caractéristique	<i>Asservi sur le débit d'entrée</i>		<i>Asservi sur le débitmètre en sortie</i>	X	X	X
Autre mesure de qualité	Sonde REDOX			X	X	X

Abords				
Description		Contrôle	Entretien	Renouvellement
Voie accès extérieure	Oui	X	X	-
Portails	Oui	X	X	-
Bâtiment technique	Oui	X	X	-
Voie d'accès intérieure	Oui	X	X	-
Contraintes de site	Non	-	-	-
Espaces verts				
Description		Contrôle	Entretien	Renouvellement
Longueur de la clôture	407 ml	X	X	-
Surface enherbée	2 960 m ²	X	X	-
Surface stabilisée	2 840 m ²	X	X	-
Longueur de la haie	400 ml	X	X	-
Commentaires	L'entrée sera entretenue, l'ampleur de la haie sera maintenue.	-	-	-
Exploitation courante				
Fréquence de visite	2 passages par semaine			
Points de contrôles lors des visites	L'ensemble des points de contrôle mentionnés à la fiche 35 du CCTP est prévu à notre offre.			
Opérations réalisées lors des visites	L'ensemble des opérations mentionnées à la fiche 35 du CCTP est prévu à notre offre.			
Suivi des interventions	Fluks			
Points d'attention	Test en sortie (NH3, NO3, PO4), V30 Tamis / compacteur / vis Vérification pompe doseuse Maintenance des préleveurs Vérification du volume de boue dans le clarificateur			
Plan de renouvellement				
Ouvrage	Equipement	Programmé (si oui : année)	Garantie	
	capteur de débit Montlivault (E&H Promag 10W)	2020		
	capteur de débit Muides sur Loire (E&H Promag 10W)	2025		
	capteur de débit St Dyé (E&H Promag 10W)	2025		
	Motoreducteur compacteur (SEW USOCOME)	2030	2,00%	
	Motoréducteur entrainement tambour (SEW USOCOME)	2035	2,00%	
	Vis de compactage (Andritz DN160)	2027		
	détecteur de niveau trop plein	2021		
	tamis rotatif (Prepazur PPZ 1500-4)	2034	2,00%	
	préleveur échantillonneur entrée step (E&H ASP 2000)	2023		

	Potence agitateur zone de contact	2024	
	Treuil agitateur zone de contact	2024	
	agitateur brassage 1 (Flygt)	2026	
	agitateur brassage 2 (FLYGT 4430010)		2,00%
	agitateur zone de contact (FLYGT)	2024	
	diffuseurs d'air (260)	2029	
	palan	2024	
	surpresseur d'air 1 (AERZEN 71-350 / 1825m3/h)		2,00%
	surpresseur d'air 2 (AERZEN 71-350 / 1825m3/h)		2,00%
	capteur rédox (E&H)	2021	
	Pompe doseuse 1 (DOSAPRO Milton-Roy)	2021	
	Pompe doseuse 2 (DOSAPRO Milton-Roy)	2027	
	détecteur de voile de boues (E&H)	2021	
	Clapet antiretour pompe recirculation 2	2021	
	Clapet antiretour pompe recirculation 1	2021	
	Pompe 1 extraction (FLYGT 3085LT438)	2024	
	Pompe 2 extraction (FLYGT 3085LT438)	2026	
	Treuil	2026	
	pompe 1 recirculation (FLYGT 3102 LT 423)	2022	
	pompe 2 recirculation (FLYGT 3102 LT 423)	2021	
	Clapets	2023	
	Poires de niveau	2021	
	Pompe 1 (FLYGT 3127.181)	2021	
	Pompe 2 (FLYGT 3127.181)	2022	
	Pompe 3 (FLYGT 3127.181)	2023	
	Vannes	2026	
	débitmètre sortie (E&H Promag 10W DN250)	2024	
	préleveur échantillonneur sortie step (E&H ASP 2000)	2027	
	Pompe 1 colature (FLYGT 3068 MT 472)	2023	
	Pompe 2 colature (FLYGT 3068.180 MT 472)	2024	
	Pompe flottants (VOGELANG - V100-45QHDMOU)	2025	
	Potence	2035	
	Treuil	2026	
	Débitmètre extraction (E&H Promag 10W DN150)	2023	

	Démareur surpresseur 1 (TELEMECANIQUE ALTISTAR 48)	2026	
	Démareur surpresseur 2 (TELEMECANIQUE ALTISTAR 48)	2027	
	Extincteur	2020	
	Onduleur	2029	
	armoie générale BT	2034	1,00%
	automate (TELEMECANIQUE)	2024	
	télétransmission S510	2020	

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES - CC GRAND CHAMBORD ASSAINISSEMENT
AVENANT N°1**

	Libellé	Unité	Prix unitaire en € H.T.
1. DISPOSITIONS GENERALES			
1.1	Amenée et repli du matériel, repérage des réseaux existants, obtention des autorisations de voirie, mise en place des dispositifs de sécurité, éclairage, signalisation ordinaire, mesures nécessaires pour assurer la circulation et les accès aux propriétés, piquage et nivellement	u	145,00
2. TRANCHEES			
2.1	Execution de tranchées pour canalisation de branchement y compris coupe soignée de chaussées ou de trottoirs et de l'assise au disque ou à la bêche pneumatique, frais d'étalement et de blindage, épaissement, enlèvement et transport en charge des déblais en excédent, remise en état des accotements et fossés, façon, main-d'oeuvre et sujétions suivant les prescriptions du fascicule 70 des marchés de travaux publics, pour une profondeur moyenne du branchement de 1m30	ml	82,00
2.2	Plus value à appliquer au prix no 2 pour une surprofondeur de tranchée supérieure comprise entre 1m30 et 3 m	dm/ml	34,00
2.3	Plus value à appliquer au prix no 2 pour surprofondeur du regard de branchement à partir de 1m30	dm/ml	72,00
2.4	Plus value à appliquer au prix no 2 pour ouverture de tranchées en terrain rocheux compact nécessitant l'utilisation du brise roche hydraulique (BRH) ou du marteau piqueur à proximité de canalisations où d'ouvrage en place, y compris toutes fournitures ou sujétions spéciales	dm/ml	96,00
2.5	Plus value à appliquer au prix no 2 dans le cadre de l'application de la réglementation pour le longement de réseaux sensibles ou d'ouvrages situés à moins de 40 cm de la nouvelle conduite et comprend le terrassement à la main, à l'aspiratrice ou par une technique douce.	ml	9,00
3. RACCORDEMENT SUR RESEAU EXISTANT			
3.1	Raccordement sur le collecteur existant comprenant la découpe de la canalisation, la fourniture et la mise en place d'une culotte de branchement ou d'une pièce de raccordement normalisée y compris joints, coudes et toutes pièces nécessaires	u	254,00
3.2	Raccordement de la canalisation sur un regard de visite existant comprenant le carottage, la fourniture et la mise en place d'un manchon de scellement, le ragréage et l'adaptation de la cunette	u	232,00
3.3	Fourniture et mise en place d'un dispositif de chute à l'intérieur d'un regard de visite y compris pièces et accessoires de pose	u	82,00
3.4	Fourniture et mise en place d'une boîte de branchement à passage direct DN 315 mm en PVC classe CR8 y compris réhausse, réduction 160/125 mm (ou 125/100 mm) pour raccordement de particulier et obturateur. Y compris tampon fonte	u	323,00
3.5	Fourniture et mise en place d'une boîte de branchement à passage direct à deux entrées DN-315 mm en PVC classe CR8 y compris réhausse, réduction 160/125 mm (ou 125/100 mm) pour raccordement de particulier et obturateur. Y compris tampon fonte	u	387,00
3.6	Fourniture et mise en place d'une boîte de branchement à passage direct à deux ou trois entrées DN 315 400 mm en PVC classe CR8 y compris réhausse, réduction 160/125 mm (ou 125/100 mm) pour raccordement de particulier et obturateur. Y compris tampon fonte	u	434,00
4. CANALISATIONS			
4.1	Canalisation en PVC classe CR8 DN 125 mm	ml	13,00
4.2	Canalisation en PVC classe CR8 DN 160 mm	ml	20,50
4.3	Canalisation en PVC classe CR8 DN 200 mm	ml	23,00

5. REMBLAIS D'APPORT ET ASSISE			
5.1	Fourniture et mise en place de sable pour lit de pose ou remblai de tranchée	m3	38,00
5.2	Fourniture et mise en place de gravillons 3/10 pour lit de pose ou remblai de tranchée	m3	45,00
5.3	Fourniture et mise en place de matériaux concassés en provenance de roches massives 0/20 pour remblai ou assise de chaussée	m3	18,00
5.4	Fourniture et mise en place de grave reconstituée humidifiée (GRH) provenant de carrières agréées pour assise de chaussée	m3	26,00
5.5	Fourniture et mise en place de grave de bitume pour assise de chaussée	dm/ml	83,00
5.6	Fourniture et mise en place de béton maigre de ciment dosé à 100 kg pour assise de chaussée	dm/ml	87,00
5.7	Fourniture et mise en place de béton de ciment auto compactable pour assise ou remblai de tranchée	dm/ml	99,00

6. CHAUSSEE ET TROTTOIR - COUCHE DE ROULEMENT			
6.1	Fourniture et mise en place d'un sablage de fermeture y compris cylindrage	ml	27,00
6.2	Fourniture et mise en place d'un enrobé à froid	ml	12,00
6.3	mise en place d'enrobé à chaud dense sur 7 cm d'épaisseur après compactage sur toute la largeur de la tranchée y compris décapage	ml	85,00
6.4	Cloutage en 18/25 mm, fourniture et mise en place d'un revêtement bi-couche sur toute la largeur de la tranchée, y compris décapage constitué par: - émulsion acide de bitume à 65% - 2,5 kg/m2 - gravillon 4/6: 12l/m2 - émulsion bitume: 2 kg/m2 - à 65% - gravillon 4/6: 10l/m2	ml	30,00
6.5	Fourniture et mise en œuvre de béton désactivé pour la réalisation d'un trottoir y compris le réglage, le compactage, la reprise de la découpe rectiligne du revêtement s'il y a lieu, l'application du désactivant.	m ²	190,00
6.6	Dépose et repose de pavage joint au mortier de scellement	m ²	197,00

7. AUTRES PRESTATIONS ET TRAVAUX SUR RESEAU			
7.1	Dépose et remise en place de canalisations existantes quelque soit le diamètre y compris mise en réserve des matériels de récupération	ml	124,00
7.2	Retrait, stockage, évacuation en centre de traitement agréé, avec BSDA, des canalisations et ouvrages en amiante ciment	ml	167,00
7.3	Mise en place et repli de chantier pour intervention sur canalisation et ouvrage en amiante ciment: conformément au prescription du décret n°2012-639 du 4mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante	forfait	1 150,00
7.4	croisement ouvrage existant	u	63,00
7.5	Dépose et remise en place de bordure de trottoir	ml	45,00
7.6	Signalisation particulière de chantier à l'aide de dispositif de circulation en alternance sur voie unique à l'aide de feux tricolores	j	84,00
7.7	Manuelle à la demande du gestionnaire de la voirie	1/2 j	310,00
7.8	Raccordement de canalisations et ouvrages nouveaux sur réseau existant: terrassement, remblais, regard de visite 1000, tampon fonte, manchons: Profondeur de 1 à 1,5 m	ft	1 380,00
7.9	Raccordement de canalisations et ouvrages nouveaux sur réseau existant: terrassement, remblais, regard de visite 1000, tampon fonte, manchons: Profondeur de 1,5 à 2 m	ft	1 610,00
7.10	Raccordement de canalisations et ouvrages nouveaux sur réseau existant: terrassement, remblais, regard de visite 1000, tampon fonte, manchons: Profondeur de 2 à 2,5 m	ft	1 960,00
7.11	Raccordement de canalisations et ouvrages nouveaux sur réseau existant: terrassement, remblais, regard de visite 1000, tampon fonte, manchons: Profondeur de 2,5 à 3 m	ft	2 535,00
7.12	Fourniture et pose d'un regard de visite déton avec échelon diamètre 800	u	1 087,00
7.13	Fourniture et pose d'un regard de visite déton avec échelon diamètre 1 000	u	1 215,00
7.14	Fourniture d'un dossier de recolement comprenant au moins les indications suivantes: -schéma de repérage du branchement sur le réseau existant, l'identification de l'immeuble, les caractéristiques du branchement (section, nature, classe, etc...), le repérage des ouvrages apparents, les renseignements pour les traversées spéciales, les références des repères de nivellement utilisés - géolocalisation classe A	u	145,00
7.15	Remise à niveau d'un tampon en fonte ductile DN 600 mm pour regard de visite comprenant le découpage soigné de la chaussée à la bêche pneumatique, le dégagement du tampon et du cadre existants et leur scellement à la cote définitive avec un micro béton routier y compris les mesures nécessaires pour assurer la circulation (hors mise en place circulation alternée) ainsi que les dispositifs adaptés pour assurer la sécurité des usagers, sur demande de la CCGC pour les opération qui ne sont pas à la charge du prestataire	u	465,00

7.16	Mise en conformité de boite de branchement comprenant la dépose de la boite de branchement existante, la fourniture et la mise en place d'une boite de branchement à passage direct y compris les pièces de raccordement au branchement existant, la remise en l'état initial des chaussées, trottoirs et accotements	u	1 410,00
7.17	Création d'un tabouret pour les branchements non équipés	u	380,00
7.18	Inspection du réseau par caméra vidéo y compris nettoyage préalable des canalisations par hydrocureur et présentation d'un rapport d'inspection entre 3 exemplaires avec repérage des anomalies constatées, plans et schémas	ml	1,30
7.19	Curage d'un avaloir d'eaux pluviales	u	111,00
7.20	Contrôle d'une installation privée avec deux colorants distincts EU et EP et fourniture d'un rapport	u	165,00
7.21	Campagne de contrôles d'installations privée avec deux colorants distincts EU et EP et fourniture d'un rapport - jusqu'à 30 contrôles	u	132,00
7.22	Campagne de contrôles d'installations privée avec deux colorants distincts EU et EP et fourniture d'un rapport - de 31 à 50 contrôles	u	109,00